De la maternelle à la troisième, des compétences plastiques qui se construisent

Chaque compétence prolonge ce qui a été travaillé aux cycles précédents. L'élève n'arrive jamais vierge de tout enseignement : il apporte avec lui ce qu'il a déjà fait.

ACADÉMIE DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Les quatre cycles	Cycle 1 Petite, moyenne, grande section École maternelle	Cycle 2 CP, CE1, CE2 École élémentaire	Cycle 3 CM1, CM2, 6e École élémentaire et collège	Cycle 4 5e, 4e, 3e Collège
Ce que l'élève a déjà derrière lui en arrivant	Hors programme : traces, jeux de matière, images regardées, objets fabriqués à la maison.	Le cycle 1	Les cycles 1 et 2	Les cycles 1, 2 et 3
Ce que le programme met en question	*Dessiner. S'exercer au graphisme artistique. Réaliser des compositions planes ou en volume. Observer, comprendre et transformer des images.*	*La représentation du monde. L'expression des émotions. La narration et le témoignage par les images.*	*La représentation plastique et les dispositifs de présentation. Les fabrications et la relation entre l'objet et l'espace. La matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l'œuvre.*	*La représentation : images, réalité et fiction. La matérialité de l'œuvre : l'objet et l'œuvre. L'œuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur.*
Expérimenter, produire, créer	Explorer les **outils**, en observer les **effets** sur le geste, essayer des supports et des matériaux, commencer à faire des **choix**.*	Observer les **effets** de ses gestes et des **outils** utilisés, tirer parti de ce qui arrive par hasard.	**Choisir** et organiser gestes, **outils** et matériaux selon les **effets** que l'on cherche à produire.	**Choisir**, mobiliser et adapter des langages et des moyens plastiques variés, jusqu'à leurs hybridations.
Mettre en œuvre un projet	Composer en deux ou trois dimensions à partir d'un **projet**, individuel ou collectif.*	Mener à terme sa production dans un **projet** accompagné par le professeur, en respectant l'espace et les outils partagés.	Se repérer dans les **étapes** d'une réalisation, assumer sa part dans un processus **coopératif**.	Concevoir et donner à voir des **projets**, individuels ou collectifs, en confrontant **intention** et réalisation pour les réorienter.
S'exprimer, analyser sa pratique	Employer le **vocabulaire** du dessin, apprendre à **regarder** avec attention et à repérer des éléments visuels.*	**Prendre la parole** pour partager ses trouvailles, repérer les éléments du **langage plastique** dans une production.	Décrire et interroger, avec un **vocabulaire** spécifique, ses productions et celles des autres, et justifier le chemin de l'**intention** à la réalisation.	Dire avec un **vocabulaire** approprié ce que l'on fait et observe, établir des **liens** avec les œuvres et les démarches rencontrées.
Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques	Distinguer des **types d'images** (portrait, paysage, nature morte), fabriquer des images à partir d'**images existantes**.*	Choisir parmi les **images rencontrées**, s'approprier quelques **œuvres** de domaines et d'époques variés.	Identifier des **caractéristiques** inscrivant une **œuvre** dans une aire géographique ou culturelle, dépasser certains stéréotypes.	Connaître des **œuvres** variées, en dégager les **caractéristiques** plastiques, culturelles, sémantiques et symboliques, les interpréter.

Comment lire cette frise. Chaque plage est une compétence qui se poursuit d'un cycle à l'autre, et elle fonce à mesure que s'accumulent les acquis sur lesquels elle s'appuie. Les mots en gras se retrouvent de cycle en cycle. Les mêmes repères du langage plastique (forme, espace, lumière, couleur, matière, geste, support, outil, temps) reviennent à chaque cycle, et au sein d'un cycle la progression est spiralaire.

* Le programme de maternelle ne distingue pas ces quatre compétences : la correspondance proposée en cycle 1 est une lecture. Textes reformulés, à consulter pour la formulation exacte. Programmes en vigueur à la rentrée 2026. Cycle 1 : arrêté du 16 avril 2026, BO n° 19 du 7 mai 2026. Cycles 2, 3 et 4 : programmes d'arts plastiques de 2015 dans leur version consolidée (BOEN n° 31 du 30 juillet 2020).